

SGDL

@suivre

SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
tél : 01 53 10 12 15 - www.sgd.org
courriel : communication@sgdl.org

Quatre mesures en faveur des auteurs de bande dessinée

L'année 2020, déclarée « Année de la bande dessinée », verra la BD mise à l'honneur partout en France. A cette occasion, la Société des Gens de Lettres organisera au printemps plusieurs événements autour du thème « Littérature et Bande dessinée », qui traiteront notamment des adaptations d'œuvres littéraires en bandes dessinées et feront intervenir des auteurs de fiction, des dessinateurs et des scénaristes de BD. A l'occasion de la conférence de presse organisée le 18 décembre dernier pour le lancement de l'événement « [BD 2020](#) », le Ministre de la Culture Franck Riester a annoncé quatre mesures en faveur des auteurs de bande dessinée.

1- Une aide à l'équipement pour les auteurs de BD dès 2020

L'allocation d'installation d'atelier pour les travaux d'aménagement et l'acquisition de matériel (AIA), jusqu'alors réservée aux artistes plasticiens, sera accessible à partir de 2020 aux auteurs de bande dessinée.

Ce dispositif permettra aux auteurs et illustrateurs de BD de bénéficier d'une prise en charge, jusqu'à hauteur de 50 %, des dépenses pour travaux d'aménagement de leur atelier de travail et pour l'achat du matériel nécessaire à leur activité artistique.

Les demandes d'allocations sont à formuler auprès de la Direction régionale des affaires culturelles de la région de résidence de l'auteur. Nous invitons les auteurs de BD à se renseigner dès à présent sur ce [dispositif](#).

2- Une aide aux festivals de BD pour rémunérer les auteurs invités en 2020

Grâce aux actions menées par la SGDL et plusieurs sociétés d'auteurs, toutes les manifestations qui reçoivent un soutien financier du CNL ou de la SOFIA doivent aujourd'hui rémunérer les auteurs pour leurs interventions publiques, selon les [tarifs recommandés](#).

Les scénaristes et illustrateurs de BD revendiquent également le principe d'une rémunération pour leurs séances de dédicaces, qui contribuent incontestablement au succès et à l'économie des festivals.

Le Centre national du Livre s'est engagé à accorder, à titre exceptionnel en 2020, une aide complémentaire aux festivals de bande dessinée qu'il soutient, en contrepartie d'un engagement de ces derniers à rémunérer tous les auteurs invités.

Cette mesure, limitée à la seule année 2020 et aux seules manifestations déjà aidées par le CNL, ne répond que de façon ponctuelle et de manière imparfaite à la demande des auteurs et illustrateurs de BD, qui attendent que soit reconnue leur contribution à l'économie des festivals et au marché de l'édition de bande dessinée qui a réalisé un chiffre d'affaires de 276,2 M€ en 2018.

3- Une réflexion sur le format et la rémunération des interventions d'auteurs dans les festivals

Le Ministre de la Culture a par ailleurs annoncé l'ouverture en 2020 d'une réflexion associant l'ensemble des acteurs concernés (sociétés d'auteurs, éditeurs, organisateurs de festivals, financeurs...) destinée à identifier les moyens d'enrichir la proposition culturelle des festivals de BD et à permettre à tous les auteurs invités d'être associés, au-delà des séances de dédicaces, à une activité en direction du public donnant lieu à rémunération.

Dans le cadre de cette concertation, la SGDL portera des propositions en faveur de la rémunération des auteurs, quel que soit le genre éditorial dans lequel ils exercent leur activité, et quel que soit les lieux dans lesquels ils sont invités à intervenir, et notamment en librairie.

4- Une étude sur la situation économique et sociale des auteurs de BD

Le Ministère de la Culture a enfin annoncé qu'il financera en 2020 la réalisation d'une étude devant permettre d'apporter « une vision complète des conditions d'exercice des activités du secteur et des évolutions auxquelles sont confrontés les auteurs », « dont le cahier des charges sera fixé avec les organisations syndicales d'auteurs ».

La SGDL attend de cette étude qu'elle analyse les conditions du partage de la valeur au sein de la filière BD, la part de la valeur produite affectée à la rémunération du travail de création et l'apport des auteurs de BD à l'économie des festivals.

La Société des Gens de Lettres